



à Voiron
du 15 au 18
novembre
2018

SELECTION DU JURY DES ENFANTS

Mercredi 17 octobre après-midi aura lieu en Mairie de Voiron la présélection des enfants qui constitueront le jury des enfants du Festival.

Chaque enfant candidat sera reçu 10 minutes par Guy Chanal, organisateur et Directeur Général du Festival et Julie Courtois, professionnelle spécialiste des arts du Cirque, en charge du jury des enfants depuis 17 ans ; 8 enfants seront retenus.

Critères de sélection

- ★ Avoir entre 8 et 12 ans ;
- ★ Avoir une certaine connaissance du cirque et avoir pratiqué au minimum cette activité ;
- ★ Avoir un esprit d'analyse et de critique afin de juger au mieux les numéros ;
- ★ Etre capable d'expliquer et d'argumenter ses choix aux membres du jury ;
- ★ Etre capable de concentration et de calme ;
- ★ Regarder le spectacle sans trop bouger pendant environ 2 heures ;
- ★ Ne pas avoir fait partie du jury dans les 3 dernières années (2015-2016-2017).

Il sera demandé aux parents une attestation écrite autorisant leur enfant à participer et à être pris en photos (sans contrepartie aucune) pour figurer sur le catalogue du cirque et éventuellement des photos prises pendant le festival.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant ou pour tout complément d'information avant le 12 octobre 2018 :

Contact : Valérie Aurand, Secrétariat général – Mairie de Voiron

Par courriel : mairie@ville-voiron.fr

Par téléphone : 04-76-67-27-73